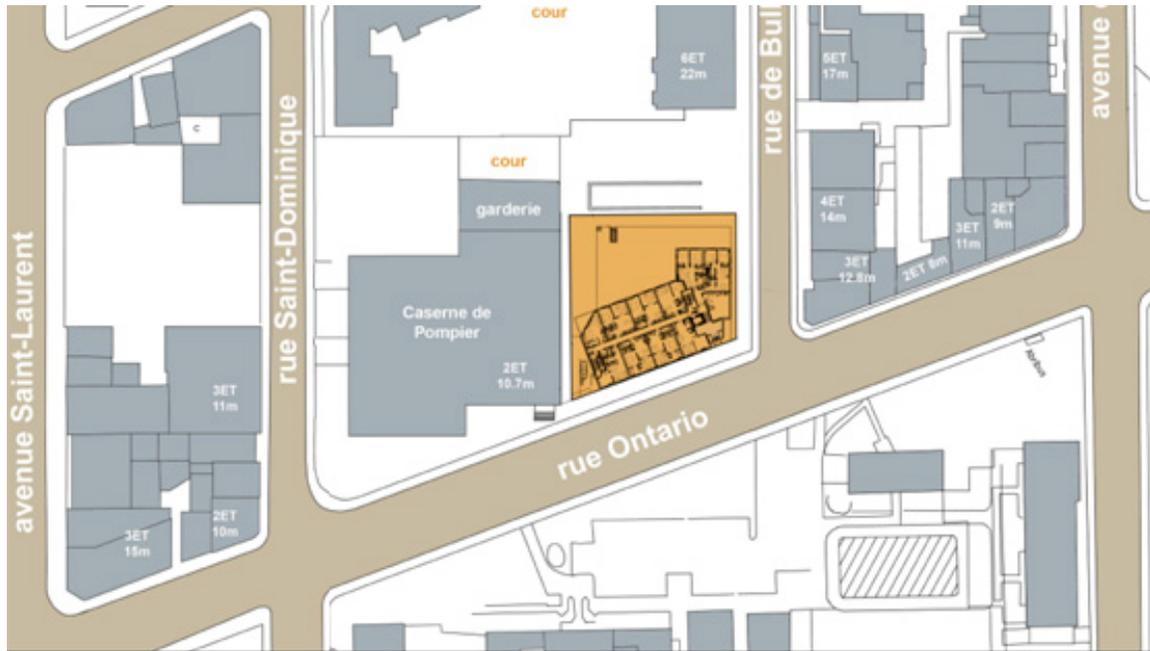


Bloc Urbain

Projet de revitalisation et de verdissement du segment de la rue Ontario entre Sanguinet et Clark



À l'Office de consultation publique de Montréal - PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin

Par le Comité de verdissement et de développement durable de l'Urbain
Situé au 125 de la rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 1G9

Tables des matières

Introduction	3
Les deux requêtes	4
Nécessité sociale et culturelle	4
Nécessité environnementale	6
Nécessité économique	6
Un projet concerté avec les différents acteurs du quartier	7
Conclusion.....	8

Introduction

La réalisation du Quartier des spectacles au cours des dernières années a permis au centre-ville de Montréal de s'embellir et se développer de façon appréciable. Le développement de ce quartier est d'autant plus intéressant que les aspects sociaux, culturels, économiques et écologiques ont été pris en compte dans son élaboration¹. Force est de constater que la ville s'est donné les conditions gagnantes afin de faire de ce quartier une vitrine culturelle et artistique de niveau international, illustrant que Montréal mérite son titre de « Ville UNESCO de Design ».

Cependant, une problématique persiste dans le Quartier des spectacles; le segment de la rue Ontario entre la rue Clark et la rue Sanguinet a été négligé et fait une brèche « non-revitalisée ».

En tant que propriétaires et résidents de ce segment de rue, et ayant choisi délibérément d'habiter au centre-ville de Montréal, nous avons élaboré un projet de revitalisation de ce segment de la rue Ontario, projet qui s'inscrit dans la continuité du développement du Quartier des spectacles, de même que nos propres projets citoyens de verdissement et de développement durable.

Ce document vient donc définir la problématique, expliquer notre démarche et propose des solutions concrètes et efficaces pour remédier à la situation.

¹ Arrondissement de Ville-Marie (2007) « Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles », Montréal, 47 pages.

Les deux requêtes

Lors de son Assemblée générale annuelle de novembre 2010, le Syndicat des copropriétaires de l'Urbain² a mandaté le Comité de verdissement et de développement durable de l'Urbain (CVDDU) afin de faire les demandes suivantes aux élus de l'Arrondissement de Ville-Marie³.

A- Installation d'un feu de circulation à l'angle des rues Ontario et de Bullion.

B- Mise en place de pots de fleurs et/ou verdure, de format géant le long du segment de la rue Ontario entre la rue Clark et la rue Sanguinet

Nous ferons la démonstration dans ce document que le projet offrira à l'Arrondissement de Ville-Marie un retour sur investissement très positif tout en répondant à des nécessités sociales, culturelles, environnementales et économiques.

Ce projet s'inscrit dans la continuation de plusieurs actions concrètes qui ont déjà été mises en place par le (CVDDU) dans le but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier et diminuer notre empreinte écologique :

- Plantation d'arbres et d'arbustes dans la cour arrière de l'Urbain;
- Installation de plantes et de vignes grimpantes sur le toit;
- Distribution d'autocollants pour réduire la publicité et les circulaires;
- Installation d'un bac à compost dans la cour arrière et distribution de poubelles à compost domestiques;
- Diminution de la consommation énergétique de l'immeuble;
- Diminution de la tonte de la pelouse de 50 %.

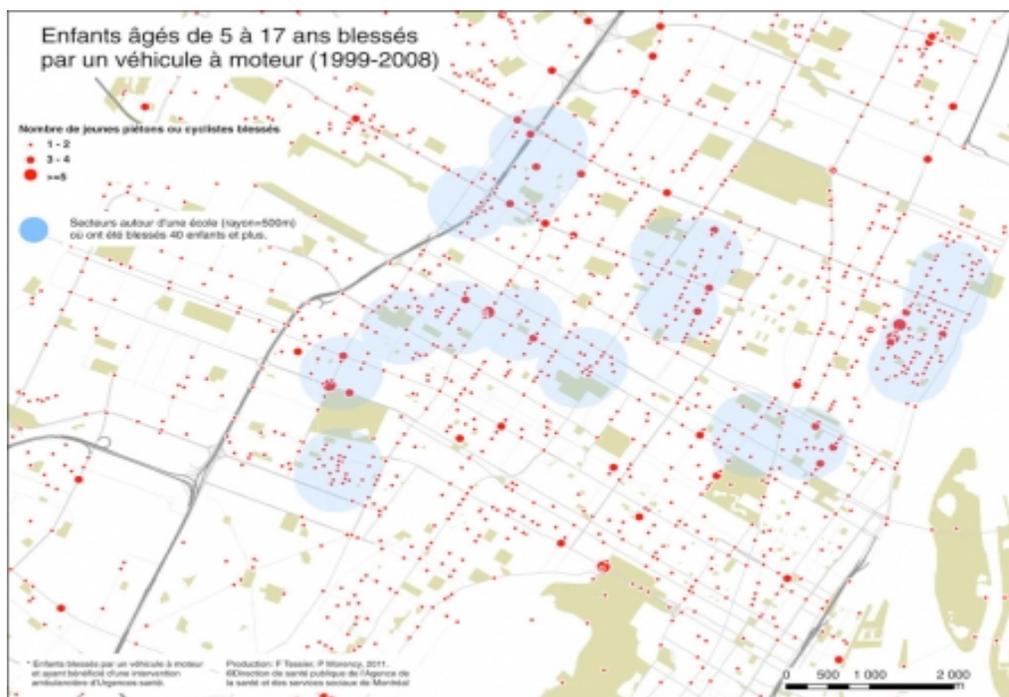
Nécessité sociale et culturelle

La rue Ontario entre Clark et Sanguinet est une zone scolaire, puisqu'elle borde le Cégep du Vieux-Montréal, le CPE Fleur de Macadam et le terrain de jeu des Habitations Jeanne-Mance. En ce moment aucune pancarte n'indique la vitesse maximale prescrite. Il s'agit là d'une incongruité à laquelle il faut remédier rapidement. Il est essentiel d'apaiser la circulation en affichant que la limite de vitesse est de 30km/h dans cette zone pour la sécurité de nos enfants, des personnes âgées et des résidents.

² Copropriété de 69 unités sise au 125, rue Ontario est (H2X 1G9).

³ Ledit mandat découle de la Deuxième résolution de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Urbain du 18 novembre 2010. Le CVDDU est composé de 8 propriétaires, du président du CA de même que d'un autre administrateur. Son mandat lui est confié par l'AGA.

Force est de constater que la circulation automobile, piétonne et cycliste y est très dense à toute heure du jour comme du soir, et que les résidents du quartier mettent à mal leur sécurité lorsqu'ils tentent de traverser la rue pour se rendre à leur demeure. D'ailleurs, une collision s'est produite en janvier 2011 à l'angle des rues Ontario et de Bullion, endroit achalandé par les parents et les enfants qui se rendent au CPE matin et soir. L'installation d'un feu de circulation qui faciliterait le déplacement des enfants se rendant au CPE, des aînés des appartements Jeanne-Mance et de tous les résidents de ce secteur sans oublier les visiteurs de passage dans le quartier. Tel que le révélait la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011), entre 1999 et 2008, 3771 enfants ont été blessés par des voitures, et cela principalement dans notre quartier.



Source : F. Tessier., P. Morency. (2011) Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

La mise en place de pots de fleurs réduirait la largeur de la rue, facilitant du coup la traverse sécuritaire des piétons, en plus de rendre le paysage plus convivial. Le tissu social du quartier étant très dense, mérite un espace plus vivable et moins motorisé (Habitations Jeanne-Mance, étudiants, mosquée, touristes, jeunes professionnels, etc.). Cette demande est faite en toute symétrie avec ce qui est stipulé dans le *Programme Particulier d'Urbanisme : QUARTIER DES SPECTACLES*, de l'Arrondissement de Ville-Marie :

- « [...] il faut également améliorer les liens de circulation piétonne et véhiculaire et la continuité de la trame urbaine entre les divers secteurs;

- [...] l'aménagement des espaces publics et l'architecture par leur qualité correspondent à l'image que Montréal veut projeter à travers son centre-ville et constituent donc des gestes culturels;
- [...] donner aux résidents, aux travailleurs et aux visiteurs un quartier urbain, complet, équilibré, animé, convivial et attrayant;
- l'aménagement du quartier devrait donner priorité au piéton pour favoriser convivialité, quiétude des résidents et une meilleure appréhension du milieu par les visiteurs. Le parti-pris pour les piétons et les résidents en sont par définition les plus ardents défenseurs et les meilleurs experts. »

Le segment en question de la rue Ontario est situé entre deux artères principales de l'Arrondissement, soit la rue St-Denis à l'est et la rue St-Laurent à l'ouest. Il se doit d'être à la hauteur de l'image que nous désirons projeter, d'un point de vue esthétique et de sécurité publique.

Nécessité environnementale

Le Quartier des spectacles étant très bétonné de par sa fonction, il est indispensable de verdifier là où l'on peut, notamment en installant des pots de fleurs le long des rues⁴.

Sur la rue Ontario, entre la rue Clark et la rue Sanguinet, le verdissement contribuerait à réduire la largeur de la rue et augmenterait la sécurité. En outre, cela encouragerait le déplacement à pieds, donc diminuerait la circulation automobile, et par le fait même la pollution de l'air, la pollution par le bruit et les îlots de chaleur.

En effet, le modèle de la chaussée actuelle surdimensionnée qui date des années 1960 pour accommoder la circulation automobile n'est plus de mise; nous sommes à l'ère de la priorité aux piétons et la réduction des gaz à effet de serre. Selon le *Programme particulier d'urbanisme : QUARTIER DES SPECTACLES*, 35% des déplacements sur une distance de moins de 2km se font à pieds et ceci est particulièrement vrai pour les résidents du centre-ville que nous sommes. Il cite également ceci :

« Que ce soit pour favoriser la santé et la sécurité des gens qui fréquentent le Quartier des spectacles, pour contribuer à y réduire la pollution, pour favoriser une meilleure appropriation de l'espace public et par le fait même, un plus grand intérêt pour la qualité du milieu de vie urbain, il apparaît essentiel de donner au piéton la priorité sur les utilisateurs d'autres modes de déplacement. »

Nécessité économique

Le projet de verdissement que nous vous proposons répond à une double problématique économique : soit résidentielle et commerciale.

⁴ Arrondissement de Ville-Marie (2007) « Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles », Montréal, 47 pages.

La capacité d'attraction du quartier Ville-Marie pour les jeunes familles à la recherche d'un quartier où s'établir est directement liée au sentiment de sécurité que l'environnement urbain confère à leurs enfants. En réduisant la limite de vitesse et en installant des saillies et des traverses piétonnes, ce projet offre des solutions efficaces à ladite problématique.

Ainsi, une rue Ontario plus sécuritaire et plus respectueuse des jeunes familles accroîtra leur appétit d'investissement immobilier dans Ville-Marie au lieu de la banlieue.

Enfin, pour ce qui est de la problématique du bruit, qui importune plusieurs résidents durant les manifestations culturelles et les heures de pointes, d'un point de vue de coûts; il vaut mieux prévenir que guérir. Ainsi, comme le prescrit le PPU: Quartier des spectacles : « tous les interstices et les zones-tampons feront également l'objet de plantations afin de maximiser la végétation partout où c'est possible et de l'utiliser comme écran sonore »⁵. Le segment de la rue Ontario en question est donc disponible pour procéder à une maximisation de la végétation.

Le PPU indique que « des rideaux de plantation » aux abords de la rue auront des effets structurants pour l'implantation d'adresses commerciales prestigieuses ». Nous sommes également de cet avis. Pourtant, plusieurs lofts commerciaux sont actuellement vacants sur le tronçon (ex : Coin St-Dominique et Ontario, Coin Hôtel de Ville et Ontario et une bonne partie de la rue St-Laurent entre René-Lévesque et Sherbrooke). Cela prive directement la ville de revenus fonciers importants [et diminue aussi le pourcentage d'occupation des stationnements de rue du coin]. L'étroitesse des trottoirs et l'absence de verdure sur le tronçon constituent une cause directe de cette désaffectation des investissements commerciaux, puisque l'agrément des piétons et des clients n'est pas au rendez-vous. Par exemple, il n'y a pas d'espace pour installer des tables et des chaises sur les trottoirs, donc une boulangerie ou un restaurant ne pourraient y installer des terrasses comme c'est le cas à l'est de la rue Sanguinet. Pourtant, force est de constater que la rue Ontario a un des débits piétonniers hebdomadaires les plus importants de la métropole, une variable que considère tout investisseur dans le commerce au détail et la restauration.

Un projet concerté avec les différents acteurs du quartier

Le Comité de verdissement et de développement durable de l'Urbain a développé son projet avec l'appui large de la communauté. Les organisations suivantes ont donné leur appui au projet :

- Pompiers de la Caserne 5
- CPE Fleurs de Macadam
- Soverdi et Éco-quartier St-Jacques

⁵ Arrondissement de Ville-Marie (2007) « Programme particulier d'urbanisme : Quartier des spectacles », Montréal, 47 pages.

- Conseil d'administration du Syndicat de l'Urbain
- Assemblée générale annuelle du Syndicat de l'Urbain
- Corporation d'Habitation Jeanne-Mance

Conclusion

Nous espérons vous avoir convaincu de la légitimité, des effets positifs attendus et de la faisabilité de ce projet. Nous comprenons que les ressources de l'Arrondissement sont limitées, c'est pour cette raison qu'il est essentiel de privilégier des investissements payants et en droite ligne avec les objectifs du PPU du Quartier des spectacles.

Tout comme vous, nous désirons voir Montréal devenir plus belle, plus verte et plus riche. C'est précisément pour cela que notre CVDDU travaille bénévolement depuis déjà deux ans. Si vous êtes en accord avec nos principes et notre *modus operandi* intégrant les différents acteurs du milieu, merci de nous appuyer en concrétisant le présent projet.